

Toutes et tous en grève ou débrayage le Jeudi 21 Janvier et le Mercredi 4 Février 2021



Pour obtenir :

L'agrément de l'avenant 43 (classifications et rémunérations) qui, bien qu'imparfait, revalorise de 15% les salaires.

- Permet une meilleure évolution de carrière, avec une reconnaissance de l'expérience et de la formation professionnelle.
- Servira de base pour de nouvelle négociation, plus favorable qu'aujourd'hui.

Nous sommes les premières de cordée, nos missions doivent être reconnu d'utilité public :

- Nous devons pouvoir vivre dignement de nos salaires.
- Nos conditions de travail doivent être améliorées.
- Nous refusons les glissements de tâches.
- Il faut une revalorisation de nos indemnités kilométriques.

La Fédération Nationale des Personnels des organismes sociaux CGT revendique un service public de l'autonomie en établissement comme à domicile intégré à la branche maladie de la Sécurité sociale et financé par les cotisations sociales de manière à répondre aux besoins sociaux sur le long terme.

Toutes et tous dans l'action, c'est collectivement que nous gagnerons !